

Actualisation du SRESRI de la Région Île-de-France

Compte rendu des échanges de l'atelier :

ECOSYSTÈME RÉGIONAL DE L'INNOVATION

NB : ce document est une synthèse des thèmes abordés lors de la demi-journée de travail. Les propos des participants aux ateliers ne valent pas engagement de la Région, seul le texte voté par les élus à l'issue du processus d'actualisation faisant foi

Lundi 23 mai 2022





Table ronde 1

Faciliter les partenariats avec les entreprises et le lien avec le monde économique



L'analyse AFOM actualisée

Atouts

Important personnel scientifique, dont un nombre important de chercheurs (40 % des chercheurs français)

Des dispositifs régionaux plébiscités par l'ensemble des établissements : DIM, Pépite, Sésame, Lability, etc.

Des outils bénéficiant à des domaines de recherche sans marché potentiel immédiat, coexistant avec des dispositifs consolidés de recherche partenariale et de transfert de technologie

Investissements en équipements scientifiques via le CPER

Un investissement soutenu dans la recherche : l'Île-de-France se place au 1er rang en Europe pour les dépenses en R&D

Opportunités

Nouvelle programmation des fonds structurels et sectoriels, avec des politiques en matière de financement de la recherche et de l'innovation qui vont s'accroître

Financements PIA 4 et France 2030

Faiblesses

Liens insuffisants entre le monde de la recherche et le monde économique (difficulté d'accès à la recherche pour les TPE-PME)

Multiplicité et faible lisibilité des acteurs

Menaces

Fortes disparités territoriales au niveau social, économique, ESR

Interventions



Céline CLAUSENER, Directrice générale de Linkinnov

Paul LABROGERE, Directeur général de l'IRT SystemX

Jean-Noël PATILLON, Directeur adjoint du CEA List

Cédric BOISSIERE, Laboratoire CMCP, Directeur de Recherche CNRS

Les constats et enjeux

Accompagner les relations entre acteurs de la recherche pour favoriser les partenariats

- Favoriser la confiance entre les acteurs pour encourager la création de partenariats de recherche, notamment en matière de propriété intellectuelle.
- Faire connaître et donner de la visibilité aux acteurs pour faciliter l'identification des partenaires potentiels.
- Assurer la rapidité de la connexion entre les acteurs et la concrétisation des partenariats.
- Saisir les opportunités offertes par les plateformes technologiques et en faire un outil de marketing territorial : vitrine des établissements, valorisation des compétences, communication autour des savoir-faire...
- Simplifier la contractualisation dans le cadre de partenariat, notamment en s'appuyant sur la numérisation des processus.

Faciliter l'accès des PME aux projets et équipements de recherche

- La majorité des PME n'ont pas toujours conscience de l'existence des plateformes et des opportunités qu'elles offrent
- L'identification même de leurs propres besoins par les PME est un enjeu (faible culture de recherche - innovation, manque de temps, de méthode, ...)
- L'information de ces entreprises sur l'intérêt de projets collaboratifs, de l'accès à des plateformes et équipements mis à disposition, en ciblant mieux leurs craintes et attentes est à améliorer.
- Il est ainsi important de répondre à leurs préoccupations, en les rassurant par exemple sur le retour sur investissement associé à leur participation et en adaptant par exemple les modèles contractuels (6 mois plutôt que plusieurs années).
- Il y a globalement un manque d'intermédiaires capables de toucher les PME et les acculturer à la recherche collaborative, que beaucoup considèrent inaccessible ou pénalisante.
- Les PME reçoivent peu d'informations et d'accompagnement sur le Crédit Impôt Recherche et beaucoup d'entreprises ne profitent pas des thèses CIFRE.

Les chantiers évoqués

Trois principaux chantiers ont été identifiés par les participants :

1. Soutenir les projets de mise en réseau des acteurs
 - Mise en visibilité et validation des solutions
 - Communication pour profiter de l'effet réseau et rassurer les acteurs sur la pertinence de l'offre
2. Accompagner la mise en visibilité des établissements sur les plateformes, en lien avec un marketing territorial
 - Inciter les établissements à valoriser leurs compétences et savoir-faire
 - Passer par les fédérations et organisations représentatives pour mobiliser les établissements et les entreprises
3. Acculturer, informer et attirer les entreprises en assurant le rôle d'intermédiaire référent
 - Mener une réflexion autour de la représentation institutionnelle au niveau stratégique des instituts : par exemple, intégrer la Région dans certains Conseils d'administration
 - Lutter contre certaines idées reçues sur la recherche auprès des entreprises, en particulier les PME
 - Construire un argumentaire en écho aux attentes et préoccupations des PME, et mobiliser des témoignages associés
 - Encourager et partager les appels à manifestation d'intérêt



Table ronde 2

**Accompagner les acteurs et
développer les lieux de l'innovation**



L'analyse AFOM actualisée

Atouts

Une région qui se positionne comme opérateur au profit de l'innovation (Cofund PRfP en 2020, AAP Territoires d'innovation « Construire au futur habiter le futur », DIM)

Un réseau dense d'acteurs de l'innovation et du transfert de technologies et une performance technologique attestée par la demande de brevets

1ère Région française pour la création d'entreprises innovantes

Un investissement soutenu dans la recherche : l'Île-de-France se place au 1er rang en Europe pour les dépenses en R&D

Opportunités

Meilleure circulation des données de la recherche sur le continuum recherche-entreprises/recherche-grand public

Structuration en cours des universités européennes sur le volet recherche-innovation-transfert

Financements PIA 4 et France 2030

Faiblesses

Forte concurrence entre établissements franciliens, de structures et de moyens hétérogènes, et difficultés pour répondre aux AAP

Des moyens déployés par la Région encore en-dessous des attentes sur la partie innovation

Le transfert technologique reste peu valorisé par rapport aux régions européennes comparables

Menaces

Fortes disparités territoriales au niveau social, économique, ESR

Foisonnement d'acteurs dans le domaine de l'innovation (SATT, PC, Inria, etc.) qui ont chacun leurs propres politiques de lien avec les industries

Forte concurrence internationale, avec des Etats fédéraux et de grandes régions, notamment sur les clusters concurrents en formation et R&I à l'international

Interventions



Pascal CORBEL, Professeur en Sciences de Gestion, UPS

Nicolas GLADY, Directeur et Doyen de Télécom Paris

Anne FAHY, DGA Développement économique, CA de Saint-Quentin-en-Yvelines

Bruno ROSTAND, Directeur de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat, PSL

Marie BRANDEWINDER, Directrice de l'Incubateur des Arts et Métiers, ENSAM

Les constats et enjeux

Accompagner l'entrepreneuriat étudiant et des chercheurs

- L'accompagnement des étudiants et chercheurs entrepreneurs nécessite des moyens en fonctionnement
- Des investissements sont nécessaires pour permettre l'accès aux plateformes existantes par des porteurs de projets.
- L'accompagnement des entrepreneurs nécessite une meilleure coordination inter-établissements pour articuler les différents dispositifs existants.
- Le suivi des projets PEPITE est un outil apprécié pour casser le sentiment des entrepreneurs d'être livrés à eux-mêmes.

Faciliter l'identification des projets

- un verrou majeur reste les ressources humaines insuffisantes pour identifier et accompagner les talents et projets potentiels.
- Le mentorat et l'expertise des projets permettent d'identifier les projets et partager les expériences des entrepreneurs.

Soutenir les incubateurs

- La mise en réseau des incubateurs de projets permet de mieux soutenir les projets d'entreprises dans la durée
- Aujourd'hui, peu de doctorants montent des projets d'entreprise : l'incitation repose en grande partie sur leurs directeurs de thèse, peu acculturés à l'entrepreneuriat.

Déploiement de tiers-lieux

- Les collectivités œuvrent directement au déploiement et à la mise en réseau de tiers-lieux : construction de bâtiments et plateformes (campus innovants), mise à disposition d'infrastructures, organisation de rencontres et visites, ...
- L'environnement Campus permet de créer un carrefour de l'innovation

Les chantiers évoqués

Trois principaux chantiers ont été identifiés par les participants :

1. Renforcer la coordination des acteurs (collectivités, établissements, lieux d'innovation) et dispositifs existants
 - Cartographier les terrains d'expérimentation mis à disposition
 - Proposer une vision systémique de l'accompagnement en développant notamment des réseaux d'entrepreneurs et d'experts entre établissements et des méthodes de suivi et de pilotage communes
2. Favoriser l'émergence de nouveaux projets et leur bonne identification
 - Recenser et partager les bonnes pratiques au sein des établissements et des collectivités
 - Apporter de l'expertise très tôt dans l'identification des projets
 - Mener une réflexion sur les objectifs du doctorat, en y intégrant la dimension entrepreneuriale
3. Assurer un suivi dans la durée des créateurs d'entreprises et projets d'innovation
 - Suivi post-PEPITE
 - Faciliter le passage à maturité et la mise en relation des start-ups avec les grands groupes
 - Consolider les carnets d'adresses pour des conseils et retours d'expérience